



SÉMINAIRE

LES FONCTIONS SOCIALES DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE : PRÉVENTION, PRÉCAUTION, CORRECTION.

19 janvier 2017

Salle des conseils - université Paris 2
Panthéon-Assas

Quatrième séminaire "Flexibles notions" organisé par le Laboratoire de sociologie juridique

Le [laboratoire de sociologie juridique](#) de Paris 2 organisera le jeudi 19 janvier, en salle des conseils, le quatrième séminaire relatif à la responsabilité civile.

Le séminaire sera animé par le **professeur Mustapha Mekki**.

- > 14h : « **Repères sociologiques sur les fonctions prospectives de la responsabilité civile** », par Jacques Commaille, professeur émérite de sociologie du droit à l'ENS Cachan.
- > 14h30 : « **Controverse autour du principe de précaution** », table ronde animée par Mustapha Mekki, avec le concours de Philippe Billet, professeur de droit public à l'université Lyon 3 ; Francois Ewald, philosophe, président du conseil scientifique de l'université de l'assurance, professeur au [CNAM](#) ; Marie-Angèle Hermitte, directeur de recherche au CNRS, directeur d'études à l'EHESS ; Alain Lipietz, économiste, homme politique ; Denis Mazeaud, professeur de droit privé à l'université Paris 2.
- > 16h : Pause.
- > 16h30 : « **Les fonctions corrective et préventive de la responsabilité civile, réception positive et réalités pratiques** » : table ronde animée par Mustapha Mekki, avec le concours de Cyril Bloch, professeur de droit privé à l'université Aix-Marseille ; Christian Huglo, avocat à la Cour, docteur en Droit, Cabinet Huglo Lepage et associés ; Laurence Idot, professeur de droit privé à l'université Paris 2 ; Agathe Lepage, professeur de droit privé à l'université Paris 2.